

Notre méthode d'estimation des index

Deux cas de figure sont à distinguer : le client dispose d'un historique de consommation ou il n'en dispose pas (maison neuve, emménagement à Aire sur l'Adour...).

1) Le client dispose d'un historique de consommation :

En période de factures estimées, la formule suivante est appliquée:

Consommation sur six mois de l'année précédente (période identique)

2

2) Le client ne dispose pas d'un historique de consommation :

Le client s'auto-relève en période de facture estimées, et il est relevé normalement jusqu'à disposer d'un historique de six mois sur la même période de l'année précédente. La formule de calcul énoncée au 1) est ensuite appliquée.